

La plus importante initiative du Secrétariat est l'organisation des conférences des chefs de gouvernement, dont la dernière a eu lieu à Singapour en janvier 1971. La prochaine aura lieu au Canada, à Ottawa, en août 1973. Les autres conférences du Commonwealth organisées en 1971-72 comprenaient la Cinquième Conférence du Commonwealth sur l'éducation tenue à Canberra, la Troisième Conférence quinquennale du Conseil du Commonwealth de la Société royale de sauvetage à Londres, les Réunions annuelles des ministres des Finances du Commonwealth à Nassau et à Londres, la Réunion des hauts fonctionnaires du Commonwealth au sujet des relations consulaires au sein du Commonwealth, à Londres, et la Réunion des hauts fonctionnaires du Commonwealth au sujet des techniques du gouvernement et la Conférence sur les télécommunications du Commonwealth, toutes deux à Ottawa.

4.6.2.2 La francophonie

Le Canada est un pays bilingue où vivent plus de six millions de francophones. Dans le souci de faire valoir ce trait particulier sur la scène internationale, le Canada a noué des liens étroits avec les autres pays francophones. Ses relations bilatérales avec la France se sont fortement intensifiées ces dernières années: consultations politiques, visites parlementaires, échanges culturels et scientifiques, accroissement des relations commerciales, échanges de fonctionnaires et coopération en matière de production de défense. Aux relations avec les foyers francophones européens s'est ajoutée une importante aide bilatérale aux pays du Tiers-Monde francophone. Ainsi, une proportion de plus en plus grande de l'aide économique canadienne est destinée aux pays francophones d'Afrique: en 1972-73, l'ACDI leur a consacré plus de 68 millions de dollars, soit 21% du budget de l'aide bilatérale du Canada.

Conscient de la valeur de ses liens avec une communauté internationale représentant environ 30 pays et 150 millions d'habitants, le Canada a participé activement à l'établissement de rapports de coopération multilatérale entre les pays de langue française. Il est l'un des membres fondateurs de l'Agence de coopération culturelle et technique, et en 1972 il accueillait la première réunion annuelle de la Conférence générale de l'Agence. Cette conférence a pris acte des modalités, convenues entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, selon lesquelles ce dernier était admis à titre de participant aux institutions, activités et programmes de l'Agence. L'événement a consacré l'intérêt particulier que porte le Québec à la coopération francophone. Depuis, les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba se sont aussi intéressés aux activités de l'Agence. Le Canada participe également à la Conférence des ministres de l'Éducation des États francophones d'Afrique et de Madagascar. De même, il est l'un des membres fondateurs de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de l'Afrique francophone et de Madagascar: la cinquième Conférence aura lieu au Canada en 1974. En 1971 le Canada a participé à la Conférence des ministres de la Fonction publique des pays francophones. L'intervention du Canada s'effectue selon le principe de l'entière coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces que l'activité de ces organismes intéresse.

4.6.2.3 Le Canada et les Nations Unies

Le ferme appui que le Canada apporte aux Nations Unies constitue un élément essentiel de sa politique étrangère. Au fil des ans le Canada a participé aux efforts de l'Organisation en vue de sauvegarder la paix dans diverses parties du monde, notamment au Moyen-Orient, au Cachemire, au Congo, en Iran occidental et à Chypre. A l'heure actuelle, il maintient un contingent important à Chypre (UNFICYP) afin d'aider l'ONU à prévenir les actes d'hostilité entre les communautés grecque et turque. Le Canada a toujours plaidé en faveur d'un renforcement des pouvoirs pacificateurs de l'ONU au moyen de plans arrêtés d'avance au siège de l'Organisation et d'accords préalables quant au partage des coûts. En dépit de la lenteur des progrès et des échecs occasionnels, le Canada demeure convaincu que l'ONU a un rôle important à jouer comme gardien de la paix et de la sécurité internationales.

Membre de divers organismes de l'ONU, notamment des 13 institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Canada participe directement aux travaux. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal est la seule institution spécialisée des Nations Unies à avoir son siège au Canada.

Le Canada est membre de 18 organismes auxiliaires ou spéciaux de l'Assemblée générale, dont le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, la Commission du désarmement, le Comité spécial des opérations de maintien de la paix, le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des radiations ionisantes, le Comité des commissaires